HERBICIDE

Désherbage des allées de Parcs, Jardins publics et Trottoirs (PJT).

Valdor® FLEX

Contient :
1% d'iodosulfuron-méthyl sodium,
36% de diflufénican (DFF),
sous forme de granulés dispersables (WG).

AMM N° 2090114

Classement : N - Dangereux pour l'environnement

500 g

Bayer Environmental Science
A Business Operation of Bayer CropScience

Produit pour les professionnels : respecter les conditions d'emploi

Désherbage des allées de Parcs, Jardins publics et Trottoirs (PJT).

Le produit

Valdor® Flex est un herbicide de pré-levée et de post-levée précoce des adventices, à large spectre, maintenant le sol propre jusqu'à 6 mois après le traitement.

Valdor® Flex s'utilise sur les zones perméables (plantées ou non) pour le désherbage des allées de parcs, jardins publics et trottoirs : trottoirs plantés d'arbres, cimetières paysagers, allées de parcs, cuvettes de plantations. Ne pas traiter les surfaces bitumées, cimentées ou pavées.

Valdor® Flex est un produit formulé sous forme de granulé dispersable (WG).

Valdor® Flex associe deux substances actives à l'action complémentaire : iodosulfuron-méthyl-sodium et diflufenicanil (DFF).
Le iodosulfuron-méthyl-sodium de la famille des sulfonylurées est absorbé principalement au niveau des feuilles.
Il se fixe dans les premiers centimètres du sol. Il est ensuite véhiculé dans la plante par systémie. Les jours suivants l'application la croissance est bloquée, puis apparaissent des tâches chlorotiques suivies d'une lente nécrose des pousses.
Les plantes sont détruites dans un délai de 4 à 6 semaines après application.

Le diflufenicanil est absorbé par le tissu foliaire des jeunes feuilles provoquant une chlorose prononcée qui s'étend au fur et à mesure de la croissance aérienne. Les plantes se nécrosent et disparaissent.

Appliqué en prélevée le diflufenicanil se positionne dans la couche superficielle du sol où il exerce une action de contact sur les jeunes pousses issues des graines en germination.
Ainsi, **Valdor® Flex** contrôle à la fois la flore présente à un stade peu développé lors du traitement et les nouvelles levées (graminées et dicotylédones).

La formulation granulé dispersable (WG) facilite le dosage et l'utilisation du produit.

Doses et usages autorisés

Désherbage des allées de Parcs, Jardins publics et Trottoirs : 0,5 kg/ha.
1 traitement par an.

Champ d'activité

Valdor® Flex est efficace sur un grand nombre d'adventices graminées et dicotylédones : Liste des adventices sensibles à **Valdor® Flex** (pré et post-émergence précoce, dans l'état actuel de nos connaissances) :

PRÉ-LEVÉE

Amarante réfléchie*, Capselle bourse à pasteur*, Coquelicot*, Géranium découpé*, Euphorbe maculée*, Herniaire*, Houlque molle*, Inule odorante*, Laiteron commun, Laiteron des champs*, Lotier corniculé*, Luzerne lupuline, Matricaire camomille*, Matricaire inodore*, Mouron rouge*, Oxalis corniculé*, Panais*, Panic pied de coq*, Pâturin annuel, Pâturin commun*, Plantain majeur*, Renouée des oiseaux*, Renouée persicaire*, Sabline*, Saxifrage, Spergule des champs*, Trèfle blanc, Trèfle douteux*, Véronique de Perse*, Véronique des champs, Véronique feuille de lierre*.

PRÉ-LEVÉE ET POST-LEVÉE PRÉCOCE

Arabette**, Bec de grue commun**, Cardamine hérissée, Céraiste des champs, Marguerite des prés, Epilobes, Erigéron du Canada, Laiteron rude, Laitue vivace, Myosotis des champs**, Pâquerette, Picris, Sagine couchée, Séneçon commun, Séneçon visqueux, Stellaire, Pissenlit, Brome des champs.

** Information manquante sur la post-levée.*
***Information manquante sur la pré-levée.*

La persistance d'action de Valdor® Flex est de 4 mois à 6 mois en fonction des adventices présentes.

Selectivité

La sélectivité vis-à-vis des essences ornementales a été vérifiée en pépinière.
Listes des espèces ornementales résistantes : (dans l'état actuel de nos connaissances)
Feuillus : *Acer campestre, Aesculus carnea, Aesculus hippocastanum, Albizia julibrissin, Albizia ombrella, Alnus glutinosa, Alnus cordata, Alnus incarna, Berberis auricoma, Betula utilis, Betula pendula, Cercis siliquastrum, Celtis australis, Carpinus betulus, Corylus colurna, Deutzia magnifica, Elaeagnus ebbingei, Fagus sylvatica, Forsythia x intermedia, Fraxinus oxycarpa, Fraxinus excelsior, Fraxinus ornus, Ibiscus syriacus, Ilex aquifolium, Juglans regia, Koelreuteria paniculata, Lavandula edelweiss, Ligustrum ovalifolium, Liquidambar styraciflua, Liriodendron tulipifera, Magnolia grandiflora, Morus alba, Morus bombycis, Morus kaguyama, Olea europea, Paulownia tomentosa, Philadelphus inodorus, Philadelphus spec, Photinia fraseri, Populus nigra, Prunus cerasifera, Pyrus calleryana 'Chanticleer', Quercus cerris, Quercus palustris, Quercus robur, Quercus rubra, Syringa vulgaris, Tilia platyphyllos, Tilia cordata, Viburnum opulus, Viburnum spec. Farreiri, Viburnum tinus.*
Conifères : *Chamaecyparis lawsoniana, Picea abies, Pinus nigra, Pinus pinea, Taxus baccata*.
Liste des espèces ornementales sensibles : *Amelanchier canadensis, Cornus alba, Cornus florida.*

Désherbage des allées de Parcs, Jardins publics et Trottoirs (PJT).

Le mode d'emploi

Mode d'emploi

- **Utilisation**

Valdor® Flex s'utilise sur des zones perméables plantées ou non d'arbres ou d'arbustes d'ornement.

- **Préparation de la bouillie**

Avant de démarrer la campagne de désherbage, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. De plus le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Verser dans la cuve la quantité de produit nécessaire.
- Terminer le remplissage et mettre en agitation.
- Maintenir en agitation durant tout le traitement.

- **Dose(s) recommandée(s)**

Epoque d'application	Enherbement	Produits	Doses	Quantité d'eau/ha
Février à avril	Sur sol propre ou végétation peu développée	**Valdor® Flex**	0,5 kg/ha	300 à 500 L
Février à Juin	Sol enherbé végétation développée	**Valdor® Flex** + herbicide foliaire type glyphosate	0,5 kg/ha + herbicide foliaire selon dose recommandée	300 à 500 L

- **Epoque de traitement**

Valdor® Flex peut être utilisé de février à juin (inclus).

- **Application**

Utiliser un pulvérisateur à jet projeté, qu'il soit tracté ou porté, équipé de buses à jets pinceaux ou miroir.
La pression d'utilisation doit être faible, 2 bars maximum, afin d'éviter toute dérive sur les zones sensibles avoisinantes. L'utilisation d'un cache herbicide est recommandée pour l'application à proximité des zones plantées ou engazonnées.

- **Conditions du milieu**

Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent ni pluie.
Une pluie survenant peu après l'application ne diminue pas l'efficacité.

Recommandations particulières

Lors de la pulvérisation, éviter tout entraînement et toute projection sur les feuilles et écorces vertes des arbres et arbustes à préserver.

Les précautions

Précautions à prendre

- **Au cours du stockage**

Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour les animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

- **Au cours de l'emploi**

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Porter des vêtements, gants, lunettes de protection.
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou de malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Traiter en l'absence de vent.
- Ne pas traiter les surfaces imperméables (bitumes, ciments, asphalte) et à proximité des caniveaux et écoulement d'eau.
- Ne pas pulvériser près de cours d'eau, de plans d'eau, de canaux d'irrigation.
- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.
- Pulvériser les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur une surface perméable traitée, après les avoir dilués 5 fois ou gérer les effluents phytosanitaires dans un système reconnu par le MEDDTL (Phytobac® EV N° PT06010).

- **Après emploi**

Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.

Les bonnes pratiques

Collecte des emballages

Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. ADIVALOR : tous les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) sur :

- **Site :** www.adivalor.fr
- **Email :** infos@adivalor.fr
- **N° AZUR :** 08 10 12 18 85

La gestion des effluents est réglementée (voir arrêté ministériel du 12.09.2006).
Avec les bonnes pratiques le Phytobac® EV préserve la qualité de l'eau en réduisant les pollutions ponctuelles* lors des rinçages et lavages du matériel.

LES BONNES PRATIQUES PHYTOPHARMACEUTIQUES

Le respect des bonnes pratiques phytopharmaceutiques est un gage de responsabilité et de bonne utilisation des produits phytosanitaires.
Les respecter, c'est limiter l'impact sur l'environnement.

1		Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
2		Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
3		Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
4		Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
5		Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif anti-débordement).
6		Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

7		Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les points d'eau en zone de captage.
8		Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
9		Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
10		Recycler les emballages dans le cadre des collectes.
11		Gérer les effluents phytosanitaires avec un système reconnu efficace par le MEDDTL** : Phytobac® EV. 11ème Geste Responsable et Professionnel.

* *Pollutions générées par de mauvaises manipulations ou en absence de Bonnes Pratiques.*
** *MEDDTL : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.*

® Phytobac : Marque déposée et cahier des charges
Bayer CropScience, savoir faire certifié ISO 9001 v 2000.

IMPORTANT : Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits.
En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés.
De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

Bayer Espaces Verts implique ses fournisseurs dans la démarche Développement Durable :
Ce guide a été imprimé par un imprimeur engagé comme nous sur le DD. Le papier utilisé est un FSC (60% papier recyclé 40% fibres vierges) N° FSC de l'Imprimeur, les encres d'impression sont d'origine végétale et les machines d'impression de cet imprimeur participent aux meilleures conditions de travail du personnel par son niveau sonore inférieur aux normes standards.

Ce document est imprimé sur du papier certifié issu de forêts gérées durablement chez un imprimeur dépositaire de la marque Imprim'Vert.

www.club-vert.com

Bayer Service infos Espaces Verts
N°Vert 0 800 008 401
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Bayer S.A.S.
Bayer Environmental Science
16 rue Jean-Marie Leclair - CS 90106
69266 LYON CEDEX 09 - FRANCE

Tél. : 04 72 85 42 93
Fax : 04 72 85 42 89

Bayer Environmental Science
A Business Operation of Bayer CropScience

Valdor® FLEX